RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

09/07/2026

Navig'Info 09/07/2026

Le Navig'Info info s'appuie sur les mesures de gestion de l'eau et d'exploitation du réseau connues à ce jour. Au vu de la situation de crise climatique exceptionnelle que nous traversons, des adaptations pourront être portées à connaissance avant la prochaine séance du 23 juillet, en fonction des conditions climatiques et des arbitrages qui en découlent.

PLAN CANICULE

Le plan canicule est activé jusqu'au 16 juillet. Les prévisions météorologiques restent défavorables, avec des températures élevées et peu, voire pas, de précipitations.

Le plan canicule, sur la partie concédée du canal du Nivernais, reste identique à celui présenté lors du dernier Navig'Info à savoir : déclenchement le jeudi pour la semaine suivante avec demande d'avis batellerie :

- Entre 30°C et 35°C : interruption de la navigation de 13h à 15h.
- 35°C : navigation de 7h45 à 13h15.

RÉSERVES EN EAU

La plupart des cours d'eau ont atteint leur débit réservé et sont désormais en situation de crise.

Les prévisions météorologiques annoncent des épisodes orageux au mois d'août. Toutefois, ces précipitations ne devraient pas être efficaces, les sols étant très secs et absorbant l'eau avant même qu'elle n'atteigne les barrages-réservoirs. Les modèles prévoient également un mois de septembre particulièrement chaud, laissant présager une fin de saison complexe.

Perspectives à 10 jours : pas de précipitation. La situation risque donc de s'aggraver.

ÉTAT DE SITUATION ET CONDITIONS NAVIGATION PAR ITINÉRAIRES

ST Nivernais-Yonne

Une vigilance particulière est demandée entre Champfleury et Vinneuf. Des clapages ont été réalisés, mais un atterrissement subsiste.

Compte tenu de l'évolution rapide de la situation, il est rappelé qu'il convient de se référer systématiquement aux avis à la batellerie. Il est également rappelé que l'auto-éclusage n'est autorisé ni sur le canal du Nivernais, ni sur la rivière Yonne.

James Bairstow s'interroge sur la possibilité pour le bateau « L'Art de Vivre », dont le tirant d'eau est de 1,30 m, de naviguer dans le secteur de Clamecy. Cette demande devra être transmise par courriel au service territorial Nivernais-Yonne (03 58 43 21 65 uti-nivernais@vnf.fr).

ST Saône Loire

Les réserves en eau sont faibles et ne permettent plus d'envisager une navigation au-delà de la seconde quinzaine d'août. Il est précisé que l'abaissement du mouillage est déjà engagé et sera mis en œuvre progressivement.

Le mouillage est fixé à 1,60 m sur l'ensemble du canal du Centre. Les capacités d'alimentation en eau ainsi que les contraintes réglementaires doivent être prises en compte. Les horaires de passage à l'écluse de Crissey restent en vigueur.

Le traitement des algues et des lentilles d'eau sur le canal du Centre (secteur Chagny) est programmé le samedi 11 juillet.

Aucune réouverture n'est prévue sur le canal de Roanne à Digoin, entre Briennon et Digoin, la partie amont restant navigable.

ST Val de Loire-Seine

Les réserves en eau connaissent une baisse très importante, accentuée par une forte évaporation.

Il existe une forte probabilité que le canal de Briare soit fermé avant la fin de la saison de navigation. Plusieurs scénarios sont actuellement à l'étude afin de privilégier le versant Seine. Les possibilités de retournement des péniches sont également étudiées (Gazonne ou Rogny). Les usagers sont dorénavant encouragés à anticiper un déplacement vers le versant Seine du canal de Briare.

Le canal latéral à la Loire demeure fermé à la navigation. Un risque de mortalité piscicole, comparable à celui observé sur certaines rivières et autres voies d'eau, est identifié. Les autorités compétentes (OFB et Fédération de pêche) en ont été informées. Le faucardage reste nécessaire sur certains secteurs non navigables pour assurer la bonne alimentation hydraulique des biefs.

ST Bourgogne

Le secteur compris entre Pouilly et Ancy sera fermé à compter du 19 juillet au soir.
Des jaugeages sont en cours. Une réunion avec les différents usagers de l'eau est organisée ce jour afin de déterminer la date de fermeture du secteur Ancy-Migennes. Compte tenu de la forte baisse des débits, le maintien de la navigation apparaît compromis. Une information sera diffusée dès que la décision sera arrêtée. Les usagers sont dorénavant encouragés à anticiper un déplacement vers l'aval du canal de Bourgogne en direction de l'Yonne.

Le service territorial de Bourgogne étudie néanmoins la possibilité de maintenir le passage du bateau-promenade à l'écluse n° 13.

Pour rappel, l'eau stockée dans les barrages-réservoirs est destinée à plusieurs usages au-delà de la navigation. Elle est notamment mobilisée pour alimenter le canal afin de maintenir le niveau d'eau nécessaire au bon fonctionnement et à la stabilité des biefs.

Prochain RDV Navig'Info : **23 juillet 2026 en visio.**

Contacts :

- ✓ Canal latéral à la Loire, Briare, Loing : uti.valdeloireseine@vnf.fr
- ✓ Canal du Centre, Seille, Roanne à Digoin : uti.saoneloire@vnf.fr
- ✓ Canal du Nivernais-Yonne : uti.nivernais-yonne@vnf.fr
- ✓ Canal de Bourgogne : uti.bourgogne@vnf.fr
- ✓ Pôle développement : developpement.dt.centrebourgogne@vnf.fr